

Villeneuve d'Ascq, le 7 mai 2015

Siège MDPH 59

21 rue de la Toison d'Or

CS 20372

59669 VILLENEUVE D'ASCQ CEDEX

Service Communication

Tél : 03 59 73 73 85

Fax : 03 59 73 73 30

Réf. : BL / CM / EB

Affaire suivie par : Emeline BRIQUET

communication-mdph@cg59.fr

Objet : Nouveau document de liaison MDPH à joindre au dossier de demande pour les personnes en situation de handicap d'origine psychique

Madame, Monsieur,

La MDPH du Nord met en place un nouveau document de liaison relatif à la situation de handicap d'origine psychique, que vous trouverez joint à ce courrier.

Ce document est le fruit d'un travail de collaboration entre les partenaires du champ du Handicap et la MDPH du Nord. Il vise à remplacer l'ancien document de liaison intitulé « complément d'information au formulaire de demande, concernant une personne en situation de handicap d'origine psychique » devenu caduque.

Nous vous prions de bien vouloir noter que ce document est un complément d'information et **ne se substitue en aucun cas au dossier de demande et au certificat médical réglementaire.**

Ce complément d'informations est très important pour les équipes pluridisciplinaires d'évaluation de la MDPH du Nord.

En effet, il permet de clarifier l'ensemble des éléments de la situation de handicap. Ainsi, les professionnels réalisent une analyse reposant sur l'ensemble des besoins et proposent un plan personnalisé de compensation du handicap plus pertinent et ce dans de meilleurs délais de traitement.

Le document comporte deux volets :

- **Le premier volet est destiné au médecin psychiatre et / ou aux professionnels de santé assurant le suivi médical de l'utilisateur.** Il précise les troubles liés à la déficience, l'ensemble des prises en charge thérapeutiques, l'hébergement de l'utilisateur ainsi que les besoins d'accompagnement ou d'orientation médico-socioprofessionnels.

➤ **Le second volet est destiné à l'utilisateur, à son représentant légal et à son entourage.**

Il précise les retentissements de la maladie dans la vie quotidienne, vécus par l'utilisateur et / ou observés par son entourage.

Ce document peut être remis aux professionnels de santé par la personne en situation de handicap. Il sera prochainement mis en ligne sur notre site internet : <http://lenord.fr/mdph> (Page « Droits et Prestations », Rubrique « Documents à télécharger ») afin que vous puissiez le télécharger à tout moment.

Dès à présent, nous vous invitons à utiliser cette nouvelle fiche de liaison, en complément d'informations et de la joindre au dossier MDPH pour les demandes de compensation des personnes en situation de handicap psychique.

Pour toute suggestion d'amélioration ou toute interrogation, vous pouvez joindre notre service communication via l'adresse : communication-mdph@cg59.fr.

En vous remerciant de l'attention que vous voudrez bien porter à ce courrier, je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de ma haute considération.

Bruno LOMBARDO
Directeur de la Maison Départementale
Des Personnes Handicapées du Nord